

La Nature, le Rhin et Rigi devraient être autorisés à aller devant les tribunaux

Les conseillers nationaux veulent donner à l'environnement une revendication juridique et modifier la Constitution fédérale. A la tête du mouvement mondial mère Terre se trouve une femme du canton de Zoug.



Adrian Schmid

Publié le: Mar 20, 2021, 22:08

62



Doris Ragetti est co-fondatrice du mouvement mondial Mère Terre.

Photo: Tina Sturzenegger

Le Spöl, le ruisseau de montagne empoisonné dans le parc national de l'Engadine, irait au tribunal. Les poissons et les hiboux contaminés de la région aussi, si seulement ils le pouvaient. [L'ensemble de l'écosystème](#) a été pollué depuis que des produits chimiques sont entrés dans l'eau lors de travaux d'assainissement d'un barrage en 2016, puis se sont répandus dans toute la vallée.

Nature en tant que demandeur dans un procès : cela peut sembler étrange au début. Mais partout dans le monde, un mouvement qui exige cette approche très révolutionnaire gagne en influence. Non seulement les personnes, les entreprises, les associations ou les fondations devraient être des entités juridiques, mais aussi des animaux, des plantes, des écosystèmes - tout simplement toute la Nature. Les défenseurs y voient le seul moyen efficace de protéger la terre de la destruction humaine.

Les premières rivières sont déjà des entités juridiques

En attendant, il n'y a plus que les écologistes et les philosophes qui prônent cette transformation radicale du système juridique. L'idée gagne également en popularité auprès des politiciens et du grand public. Le nombre de pays dans lesquels des droits sont accordés à la Nature ne cesse d'augmenter.

Au Canada, une rivière a récemment été reconnue comme une entité juridique. En Nouvelle-Zélande, une rivière a ce statut depuis quelques années. En Colombie, la Cour suprême a confirmé la région amazonienne en tant qu'entité juridique. Aux États-Unis, les citoyens d'un district de Floride n'ont pas seulement voté pour que les gens aient le droit d'avoir de l'eau potable. Ils ont également accordé des droits sur les rivières et les cours d'eau. Et le pape François a déjà prêché qu'il faut donner un droit à l'environnement.

L'Équateur est le leader mondial. Dans ce pays d'Amérique du Sud, la Terre Mère était déjà inscrite dans la Constitution en tant qu'entité juridique en 2008. Depuis, plus d'une vingtaine d'affaires judiciaires ont été entendues. Après les plaintes des citoyens, un projet de construction de routes sur une rivière a été arrêté, la construction d'une mine d'or a été contrecarrée ou les gens qui avaient transporté 6 000 requins morts à bord d'un navire ont été arrêtés.

Politiciens de gauche à droite

Aujourd'hui, le mouvement prend aussi de la vitesse en Suisse. Les responsables politiques verts ont déjà demandé que les glaciers soient reconnus comme des entités juridiques au Conseil national. En Suisse occidentale, un groupe a été formé, qui veut déclarer le Rhône une entité juridique. Les premiers efforts de ce genre sont également faits pour le Rhin.



Les rives du Rhin, de Diepoldsau au lac de Constance, ont été fermées après de fortes pluies.
(image d'archives)

Photo: Gian Ehrenzeller (Keystone)

Mais un groupe de cinq conseillers nationaux de tous les camps politiques ont fait maintenant le grand pas. Dans les initiatives parlementaires, il n'exige rien de moins qu'un amendement à la Constitution fédérale. À l'avenir, ce ne sera pas seulement le droit des êtres humains à un environnement sain qui y sera consacré. Au moins en partie, la Nature devrait également recevoir le statut d'entité juridique. « Tous les arbres ne doivent pas devenir une entité juridique, mais des écosystèmes connectés, par exemple », explique Marionna Schlatter, conseillère nationale verte.



Ces cinq conseillers nationaux veulent modifier la Constitution : Jon Pult (SP), Anna Giacometti (FDP), Marionna Schlatter (Verts), Nik Gugger (PPE) et Beat Flach (GLP).
Photo: Béatrice Devènes (zvg)

Les citoyens soutiennent également l'idée. « Le changement climatique touche non seulement les partis de gauche et les partis verts, mais nous tous », a déclaré Anna Giacometti, conseillère nationale du FDP. En tant qu'ancienne présidente de la municipalité des Grisons de Bregaglia, elle est particulièrement sensible à la question. Elle a acquis une renommée nationale en 2017 après le glissement de terrain de Bondo.

L'auteur-compositeur-interprète Linard Bardill est l'un des moteurs du mouvement suisse. « En tant que musicien, je joue souvent seul, mais nous ne pouvons pas sauver le monde en tant que soliste », dit-il. Une éco-dictature est la mauvaise voie à suivre. On ne peut le faire qu'ensemble. En l'automne, Bardill prévoit un Forum éthique mondial à Pontresina, qui mettra l'accent sur les droits de la Terre. Cependant, il ne se considère pas comme un révolutionnaire. « Les révolutions ont trop de pouvoir destructeur. Il s'agit plutôt d'un saut quantique.

Une Suisse veut persuader l'ONU de faire un changement d' cœur

En effet, une Suisse est à l'avant-garde du mouvement mondial Mère-Terre : Doris Ragetti. Elle a grandi dans un petit village en Grisons, elle a vécu à New York entre-temps et s'est depuis installée dans le canton de Zoug. En 2010, elle a cofondé l'ONG Droits de la Terre Mère. Elle a

déjà pu présenter sa demande à l'ONU. Elle y réclame maintenant une déclaration pour les droits de la Terre Mère. La collecte des [signatures pour une pétition est en cours](#).

Ragetti compare la situation actuelle à celle de la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'ONU a adopté la Déclaration des droits de l'homme. « Aujourd'hui, cependant, il ne s'agit plus seulement des gens, mais de la nature », dit-elle. Au cours des 40 dernières années, près de 60 pour cent de la biodiversité a été perdue. Les droits de l'homme sans les droits de la nature ne suffisaient plus pour un avenir durable. « C'est pourquoi nous avons besoin d'une déclaration pour les droits de la Terre Mère auprès de l'ONU et de la reconnaissance des droits de la Nature dans le système juridique. »

Les instruments d'aujourd'hui ne suffisent pas

Dans quelle mesure serait-il utile pour la Suisse de rejoindre le mouvement mondial ? Elisabeth Bürgi Bonanomi, maître de conférences en droit et développement durable à l'Université de Berne, déclare : « Le mouvement mondial pour donner des droits à la Nature est une tentative d'impliquer plus ciblée le système judiciaire. » La troisième force devrait donc avoir plus de poids dans la mise en œuvre des ODD. L'expert reconnaît également qu'il est nécessaire d'agir dans ce domaine : « Comme le montre l'expérience, les instruments d'aujourd'hui ne sont pas suffisants pour relever les grands défis environnementaux. »

En Suisse, il existe différentes façons de faire face aux dommages environnementaux. Un instrument bien connu est le droit de faire appel à l'Association. Toutefois, cela se limite à des projets individuels et n'est retenu que par certaines associations. C'est une autre raison pour laquelle Jon Pult, le conseiller national du PS qui a également été impliqué, déclare : « Avec la constitution d'aujourd'hui, nous ne sommes pas assez préparés à la crise environnementale. C'est pourquoi nous devons mettre remettre à jour.

« Difficile à imaginer » pour le Conseil fédéral

On peut se demander si le Conseil fédéral voit les choses de cette façon. Il a déjà rejeté la reconnaissance des glaciers. Cela « irait à l'encontre de notre compréhension du droit », peut-on lire dans une réponse à une proposition. En outre, il est « difficile d'imaginer comment une personnalité juridique améliorerait réellement la protection des glaciers ». Après tout, ils sont déjà dans des zones protégées.

Il est clair pour toutes les parties concernées qu'il y aura une grande résistance. Ils se préparent à un combat difficile. Linard Bardill fait référence au droit de vote des femmes, qui a également nécessité plusieurs tentatives. Mais si cela fonctionnait - la Spöl, les hiboux et les poissons de l'Engadine sentent certainement reconnaissants, parce que, les gens se disputent encore au sujet d'une rénovation.